



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 9 MARS 2026, À 19 h**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

MOT DE BIENVENUE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Adoption des procès-verbaux des séances des 9 et 19 février 2026
2. Adoption des listes de comptes
3. Dépôt du rapport financier non fermé
4. Avenant -1 au protocole d'entente pour l'accessibilité des citoyens de la MRC des Chenaux au Parc de la rivière Batiscan
5. Offre de service de déneigement de la Municipalité de Saint-Prospere-de-Champlain – Rang Price
6. Demande de modification du guide TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire

SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. Demande d'appui – Responsabilité des fournisseurs pour garantir la sécurité des communications en cas de crise

TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

8. Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
9. La liberté intellectuelle
10. Résolution d'appui – Évènement « Une pose pour le rose »

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

LOISIRS ET CULTURE

11. Projet itinéraire des gens d'ici 18 mai au 7 juin 2026
12. Demandes pour l'Association de baseball mineur La Pérade
13. Résolution – Appui municipal au mouvement « Le communautaire à boutte »
14. Résolution concernant l'affectation des revenus de financement et de commandites
15. Mécanisme de gestion et de contrôle

FACTURES

AUTRES SUJETS

RAPPORTS :

- a. Comité administration et finances;
- b. Comité aménagement du territoire, urbanisme et environnement;
- c. Comité loisirs, culture et vie communautaire;
- d. Comité sécurité publique;
- e. Comité transport et hygiène du milieu;
- f. Comité de développement économique;
- g. Comité MRC des Chenaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE

Francis Baril, directeur général et greffier-trésorier

N.B. La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 13 avril 2026.